

A D TOURISME

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 116-118 Rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois
RCS CRETEIL 832 487 516

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois,
Le trente Juin,
A 18 heures 30,
Au siège social 116-118 Rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois,

Les Associés de la Société A D TOURISME, SAS au capital de 3 000 euros, divisé en 3 000 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège 116-118 Rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence émarginée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présentes :

- Société DBD CAPITAL, représentée par Monsieur David BENDAVID, propriétaire de 1 000 actions
- Société Real ESTATE ADVICE représentée par Monsieur Jean Patrick Delorme, propriétaire de 1 000 actions
- Société 2A DEVELOPPEMENT représentée par Monsieur Aston AGNANI, propriétaire de 1 000 actions

seules associées et représentant ainsi la totalité des 3 000 actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par la société DBD CAPITAL, représentée par Monsieur David BENDAVID.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associées :

- le rapport de gestion,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associées de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et

statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération des fonctions de Président, directeur générale et directeur générale délégué,
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Lecture est donnée par le Président de son rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE DECISION

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du Rapport du Président sur l'activité de la Société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier, définitif et sans réserve pour sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée constate que le résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice d'un montant de 42 174 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat sur le compte Report à nouveau, qui est actuellement créditeur d'un montant de 1 042 424 €.

Résultat de l'exercice 42 174 euros

Au compte « Report à nouveau » 42 174 euros

Du fait de cette affectation le compte Report à nouveau sera désormais d'un montant de 1 084 598 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale approuve qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois dernières années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, déclare en approuver les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

L'assemblée approuve les rémunérations allouées aux dirigeants au titre de l'exercice 2022 :

- 34 000 euros HT à DBD CAPITAL pour son mandat de Président ;
- 0 euro HT à REAL ESTATE ADVICE pour son mandat de Directeur Général ;
- 34 000 euros HT à 2A DEVELOPPEMENT pour son mandat de Directeur Général Délégué ;

Elles ont droit, en outre, au remboursement sur justification de leurs frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME DECISION

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé du Président et des associés directeur générale et directeur générale délégué.

DBD CAPITAL

Représenté par David BENDAVID

Président


Bendauid 26 juil. 2023 21:58 GMT+8)

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF IMMOBILISE	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	30 583	13 291	17 292	18 314
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		30 583	13 291	17 292	18 314
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	30 624		30 624	957 059
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	447 709		447 709	8 517
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	660 419		660 419	764 163
	Charges constatées d'avance				4 844
	TOTAL (III)	1 138 752		1 138 752	1 734 584
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 169 335	13 291	1 156 044	1 752 898

(1) dont droit au bail
 (2) dont immobilisations financières à moins d'un an
 (3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	3 000	3 000
	RESERVES		
	Réserve légale	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 042 424	(260 742)
	Résultat de l'exercice	42 174	1 303 467
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 087 898	1 045 724
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 580	263 570
	Dettes fiscales et sociales	24 566	442 016
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	7 000	1 587
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		68 146	707 174
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		1 156 044	1 752 898
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		42 173,88	1 303 466,64
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		68 146	707 174
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			